

Nantes, mai 2020

Futurs aides-soignants : la Région prend en charge vos frais de sélection

Inscriptions ouvertes du 28 avril au 29 mai 2020

Au cœur de la crise sanitaire que traverse notre pays, les aides-soignants mobilisés sur le terrain font plus que jamais la démonstration de leur engagement et de leur rôle essentiel aux côtés des patients et des résidents et des professionnels de santé.

Devenir aide-soignant, c'est en effet donner du sens à sa vie professionnelle, en exerçant un métier au service des autres.

Vous souhaitez exercer un métier humain, un métier qui recrute ?

La Région des Pays de la Loire vous soutient dans cette démarche et **a décidé** pour cela **de prendre à sa charge, en 2020, les frais de sélection à l'entrée en formation.**

Ce sont ainsi près de 300 000 € qui seront mobilisés par la Région pour assurer cette gratuité des frais de sélection.

Cette décision s'inscrit dans la continuité du « Plan d'urgence santé » mis en œuvre par la Région pour soutenir le personnel soignant face à la crise du COVID-19.

Tout savoir sur le métier et la formation d'aide-soignant ? Trouver la formation la plus proche de chez soi ? Déposer son dossier de sélection ? Consultez le site : deveniraidesoignant.fr ou choisirmonmetier-paysdelaloire.fr. **Inscriptions ouvertes du 28 avril au 29 mai 2020**

Pour rappel

En 2020, l'engagement régional en faveur des formations sanitaires et sociales, visait déjà le pouvoir d'achat des élèves et étudiants sanitaires des établissements publics, avec plus de 13 M€ votés au Budget primitif, pour lutter contre la précarité des apprenants : bourses, rémunération de stagiaire de la formation professionnelle, fonds social d'urgence, annulation à partir de 2020 des coûts complémentaires de formation des étudiants éligibles dans les instituts publics d'infirmier, de masseur kinésithérapeute, de sage-femme, d'ergothérapeute et de manipulateurs en électro radiologie médicale,...

En matière de formations sanitaires et sociales, **10 000 ligériens suivent chaque année une formation diplômante permettant une insertion dans l'emploi à plus de 90%** moins de 6 mois après leur sortie. **En 2020, la Région finance plus de 8 500 places de formation, pour un montant annuel, de plus de 48 M€ (hors investissement (hors bourses et rémunération de stagiaire, et hors opération d'investissement ou de construction).**

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92